



L'Avenir Luxembourg

Date : 10/04/2019
 Page : 16-17
 Periodicity : Daily
 Journalist : Picard, Lydie

Circulation : 25800
 Audience : 122622
 Size : 559 cm²



PESTE PORCINE

La Wallonie ne suit pas l'exemple tchèque en tous points

Le Pr. Jean-Marie Giffroy, revient de République tchèque. Il explique comment les Tchèques sont venus à bout de la peste porcine.

● Lydie PICARD

Depuis le début de la crise de la peste porcine, la Wallonie prend la République tchèque en exemple. Et pour cause, ce pays est le seul à avoir éradiqué la maladie sur son territoire (lire ci-contre). Mais suit-on réellement l'exemple tchèque ?

Pas totalement, à écouter Jean-Marie Giffroy, professeur émérite à l'université vétérinaire de Namur. Celui qui est aussi administrateur au sein du Royal Saint-Hubert club, s'est rendu début mars en République tchèque, pour la revue « Chasse et Nature », éditée par cette ASBL de promotion de la chasse. Là-bas, il y a rencontré la direction du service vétérinaire en charge de la gestion de la crise, des chasseurs locaux et des agriculteurs.

Les principaux points communs

Un bond de centaines de kilomètres

En République tchèque, comme en Gaume, la peste porcine a fait un « bond » de centaines de kilomètres. Près de 1 000 km chez nous, 400 en République tchèque.

Hypothèses avancées à l'Est : de la viande de porc contaminée ou de la terre contaminée se trouvant sur les chaussures ou sur le véhicule d'un chasseur ou d'un golfeur (un golf se trouvant à proximité). L'hypothèse de sangliers importés n'a jamais été avancée là-bas.

Des clôtures et un abattage préventif

La Wallonie s'est inspirée de l'exemple tchèque en clôturant et en procédant à un abattage préventif autour de la zone infectée, pour créer un vide sanitaire. À la différence

que les Tchèques ont clôturé une zone bien plus restreinte (5 700 hectares), en ceinturant d'abord la zone de « clôtures » odoriférantes, soit un alignement tous les 4 à 5 mètres de godets munis d'une substance répulsive.

La littérature scientifique est partagée sur l'efficacité d'un tel dispositif, la majorité des publications concluant à une quasi-absence d'effet. À ce dispositif se sont ajoutées des portions de clôtures électriques aux endroits à risques.

Une densité de sangliers sous-estimée

Sur base des tableaux de chasse, la Gaume, comme la zone infectée par la PPA en République tchèque, présente une faible densité de sangliers : 27/1 000 hectares dans le district de Zlin, 16/1 000 hectares en Gaume (chiffre donné par le Royal Saint-Hubert Club).

Dans les deux pays, la population de sangliers, en forte

croissance, comme partout en Europe, a été sous-estimée. On l'estimait grosso modo au double du tableau de chasse. En République tchèque, elle s'est révélée près de quatre fois plus élevée dans la zone infectée.

Les principales différences

115 hectares de nourrissage

Pour fixer la population de sangliers dans la zone, la République tchèque, qui n'a pas de tradition de nourrissage, a acheté aux agriculteurs locaux 115 hectares de cultures sur pied dans le périmètre infecté. Et ce, « pour offrir le gîte et le couvert afin de fixer les sangliers », raconte M. Giffroy.

En Wallonie, nous avons une tradition de nourrissage.

Nourrissage qui a été interdit dans les zones infectées. « Pour moi, cela a dérangé le sanglier dans ses habitudes et l'a poussé à se déplacer », estime M. Giffroy.

Pas de battue, ni de prospection collective

Pour trouver et ramasser les carcasses, les Tchèques ont opéré de manière individuelle, « pour ne pas déranger les sangliers », souligne le vétérinaire-

chasseur. En Wallonie, la prospection se fait en groupe. Le même constat est de mise pour l'abattage. Pas de battue organisée en République tchèque. « Il ne pouvait y avoir plus de trois affûteurs par 1 000 hectares opérant en même temps, cette activité étant limitée à trois jours par semaine », précise le professeur Giffroy, qui tient à souligner que seuls les chasseurs étaient autorisés à rechercher

les carcasses et à chasser.

Des primes alléchantes

Comment les Tchèques ont motivé les chasseurs locaux ? Par des primes très alléchantes. La découverte d'un cadavre était gratifiée d'une prime de 200 €. Les primes d'abattage s'élevaient à 160 € pour un sanglier de moins de 50 kg, et à 320 € pour un sanglier de plus de 50 kg. Ces primes sont ré-

duites de moitié dans l'équivalent de nos zones de vigilance et d'observation renforcée. À ces primes s'ajoutent des dédommagements pour la perte de venaison, de 40 à 130 € selon la bête. Des montants importants au regard du niveau de vie en République tchèque. Chez nous, le dédommagement pour les chasseurs est de 50 ou 100 € par bête selon les zones. ■

« Il faut être optimiste »

Jean-Marie Giffroy, sur base de votre voyage en Tchéquie, que préconisez-vous ?

Le but n'est pas de critiquer mais d'avancer le mieux possible. Notre intérêt à tous est de vaincre au plus vite le virus. Je pense qu'il faut déranger le moins possible les sangliers, ne pas changer leurs habitudes. Si on a pris l'habitude de nourrir, il faut continuer à nourrir. Je pense qu'il faut chercher les carcasses de sanglier de manière indivi-

duelle et discrète, pour éviter les mouvements de sanglier.

Et les clôtures ?

Je pense qu'elles ne fonctionnent pas si mal que cela.

Croyez-vous qu'on viendra à bout de la maladie en Belgique ?

Il faut être optimiste. On peut y arriver. Il est évident que s'il y a encore des passages de clôtures, ce sera plus compliqué. ■

VITE DIT

3 km par mois

La peste porcine progressait de 0,5 km par mois en République tchèque. Dans les pays baltes, la progression est d'1 à 2 km par mois. Chez nous, elle est pour le moment de 3 km par mois.

110 600 hectares

Aujourd'hui, les zones noyau et tampon en Belgique représentent 59 800 hectares, la zone d'observation renforcée est de 24 800 hectares, et la zone de vigilance est de

26 000 hectares.

Que onze sangliers

Seuls onze sangliers infectés ont été retrouvés en dehors de la zone noyau tchèque, près d'une clôture. Chez nous, il y a eu bien plus de franchissements de clôtures.

Jusqu'à 1000 jours

Rappelons que le virus de la peste porcine africaine est très résistant. Il peut rester jusqu'à 18 mois dans le sang et il survit même jusqu'à 1000 jours dans de la viande congelée.

Nouvelle salve de chasseurs

Une nouvelle salve de chasseurs a été formée aux mesures de biosécurité. C'est la quatrième ou cinquième formation donnée sur le territoire. La nonantaine de chasseurs présents lundi soir à Longlier, œuvre dans les nouvelles extensions des zones d'observation renforcée et de vigilance. Ils « dépendent » pour la plupart du conseil cynégétique de la Semois, et pourront dorénavant prélever des carcasses.





Le paysage à l'est de la République tchèque, avec en fond la ville de Zlin.